

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



SAINT LOUIS D'ANJOU ET SAINT BERNARDIN DE SIENNE

XVI^{me} ANNÉE

1900



1^{er} AOUT

N° 8

Revue du Tiers-Ordre

et de la

Terre-Sainte

S. Louis d'Anjou et S. Bernardin de Sienne



ANS quelle pensée Bonvincio, dont le musée du Louvre conserve le chef d'œuvre, a-t-il réuni dans le même cadre le fils des rois de Naples et de Jérusalem et l'illustre rejeton des Albizeiki? Ne nous serait-il pas permis de la connaître ou du moins de chercher à la découvrir?

Par un volet qui fait pendant à celui-

ci, l'artiste a peint saint Bonaventure et saint Antoine de Padoue. Peut-être sera-ce en passant de l'un à l'autre que nous trouverons

le rapprochement. Dans chacun des deux, en effet, on voit un Pontife et un Missionnaire, comme dans un contraste recherché

Mais là n'est pas évidemment tout le secret de l'artiste. Il a été charmé par les analogies et en même temps par les dissemblances de ces deux personnages. Il est beau en effet de voir cette « Rose printanière » *Rosa Vernans* que la mort viendra cueillir quand à peine elle sera épanouie, près de ce chêne vigoureux qui abrite sous son ombre l'Italie tout entière. Leur mission providentielle les sépare, pendant que la pratique de toutes les vertus les unit étroitement sous la même bure franciscaine.

Louis d'Anjou naquit en Provence en 1274. Bernardin vit le jour à Sienne un siècle plus tard, en 1380.

De part et d'autre nous voyons des familles foncièrement chrétiennes qui sont pour nos deux Saints l'école de la vertu et de la perfection.

La charité de Louis pour les pauvres était si grande que Dieu renouvela en sa faveur le miracle des roses de sa parente Elisabeth de Hongrie. Ce même amour fit produire à Bernardin des actes héroïques : le jeune Saint se priva de nourriture pour secourir les pauvres. Les épreuves vinrent de bonne heure aguerir ces cœurs valeureux. A quatorze ans, Louis était emmené en captivité comme ôtage de son père, et cet exil dura sept ans. Bernardin se vit enlever tour à tour son père, sa mère et sa tante qui l'avait recueilli orphelin.

Mais les épreuves et la grâce les rendirent également forts dans les terribles luttes de la jeunesse. Ils restèrent toujours deux lis immaculés parmi les épines. Au milieu des plaisirs de la cour, comme dans les souffrances de la captivité, Louis d'Anjou garda si bien sa virginité que l'Eglise elle-même l'appelle *Lilium virginittatis* « Lis de virginité ». Bernardin, lui aussi, cultiva avec soin cette royale fleur dont il confia la garde à la Madone de la « *Porta Pia.* »

A vingt-et-un ans il fut enfin permis à l'héritier de Naples d'entrer dans l'ordre de saint François. Il en avait fait le vœu dans les prisons de Barcelone, et jusqu'ici, il avait tenté vainement de l'accomplir ; les oppositions de son père le tenaient toujours en échec.

Plus calme fut la prise d'habit de Bernardin, mais non moins éclatante, car ses concitoyens le regardaient comme leur gloire.

Entrés dans la même milice, ils ne marcheront pourtant pas dans les mêmes voies, et c'est ici que les contrastes commencent : au fils des rois on oppose l'illustre évêché de Toulouse. Cinq jours après sa profession religieuse, il est sacré pontife par Boniface VIII. Pour Bernardin, il goûte à toutes les douceurs, à tous les charmes de la jeunesse religieuse, il savoure toutes les austérités auxquelles se prête si bien la vie franciscaine.

Le jeune évêque n'avait qu'une année et demie à vivre dans l'épiscopat, mais sa sainteté eut encore le temps de briller d'un si pur éclat, qu'elle semble résumer dans ces quelques mois une longue et laborieuse existence. L'angélique pasteur mourait à 23 ans, dans le même château de Brignoles où il avait vu le jour.

Bernardin, lui, va parcourir une longue et pénible carrière. Par un miracle, Marie lui donne la voix qui lui manquait, et cette voix il va la faire entendre à toute l'Italie. En vain on cherchera à l'attacher à l'administration d'un diocèse. Ces honneurs, qui avaient enlacé irrésistiblement Louis, poursuivront Bernardin trente ans durant, sans jamais pouvoir l'atteindre.

Cet Ordre franciscain que Louis d'Anjou pleure de quitter le jour même où il y entre, Bernardin de Sienna va le faire reflourir et lui donner une vigueur nouvelle.

La mort, qui vint moissonner l'Evêque, à la fleur de sa jeunesse, permet au Missionnaire de poursuivre sa course jusqu'à sa soixante-quatrième année ; Bernardin mourut à Aquila le 20 Mai 1444.

Le pasteur et l'apôtre, l'angélique jeune homme et l'intrépide vieillard, les deux Frères-Mineurs, Louis et Bernardin, sont unis maintenant dans les splendeurs de la gloire céleste ; l'art les a réunis sous nos yeux dans un même et ravissant tableau, réunissons-les dans nos cœurs dans une même admiration, une même vénération, et un même amour !

AVIS : Le Pèlerinage des Sœurs Tertiaires au Cap de la Magdeleine quittera Montréal, le 5 septembre prochain. Le vapeur *Trois-Rivières* laissera le quai Victoria, à 7 h. $\frac{1}{2}$ p. m.

Direction des Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise

Le Recrutement (Suite)



LE Tiers-Ordre, en inspirant et en imposant à ses membres le respect envers le prêtre, ainsi que la soumission religieuse à son autorité, et en lui communiquant une grâce spéciale comme une grâce d'état, dans ce but, favorise donc l'esprit paroissial plus qu'aucune autre institution ne saurait

le faire. Nous l'avons établi dans nos précédents articles.

Que les membres du Tiers-Ordre, à travers les âges, aient rempli leur mission, c'est ce que l'histoire du Tiers-Ordre, et surtout la vie des nombreux Saints qui l'ont illustré, établit d'une manière péremptoire.

Arbor bona bonos fructus facit, un bon arbre ne peut produire que de bons fruits, telle est la fructification du Tiers-Ordre, dès son apparition dans l'Eglise : respect et soumission à l'Eglise Romaine, et aux prêtres de cette Eglise, voilà ce qu'il a toujours produit. Qu'il nous suffise de citer les deux grands Saints qui sont proposés à l'imitation des Frères et des Sœurs Tertiaires, comme étant leurs patrons : saint Louis de France et sainte Elisabeth de Hongrie. Tous ceux qui ont eu des rapports intimes avec lui, dit l'historien du premier, Guillaume de Chartres, savent quelle humilité et quel respect il a toujours témoignés à l'Eglise Romaine. Avec quelle dévotion il recevait les rescrits et les mandats apostoliques, avec quelle soumission et quelle ponctualité il les mettait à exécution, comme un vrai fils d'obéissance, *sicut verus filius obedientie*. Ce qu'il pratiquait lui-même, il le recommanda à son fils dans son testament resté célèbre, lui disant : « Soyez toujours dévot à la sainte Eglise romaine, et rendez au Souverain Pontife l'honneur et le respect que vous lui devez comme à votre Père spirituel. » Ce respect, il le témoignait au plus humble prêtre, au

moindre des religieux, dont il aimait à s'entourer, surtout au confesseur qu'il s'était choisi ; et à son fils également, il recommanda dans ses dernières volontés « de se confesser souvent et de permettre à son confesseur de le reprendre et corriger en toute liberté. »

La soumission de sainte Elisabeth de Hongrie à son confesseur ne fut pas moins admirable, et l'obéissance héroïque qu'elle lui témoigna a fait jusqu'à présent, et fera jusqu'à la fin, l'étonnement et l'admiration de tous.

Le respect et la soumission envers le prêtre ne sont pas évidemment les seuls éléments de l'esprit paroissial ; toutefois, ils en sont la base, et les autres qualités du bon paroissien en sortent naturellement, comme les branches sortent du tronc. Aussi, les retrouverons-nous facilement dans le véritable Tertiaire.

Ce sera d'abord *l'attachement à l'église paroissiale*. Pour le chrétien qui a le bonheur d'être fixé dans une paroisse, bonheur parfois si peu apprécié des habitants de la campagne qui en jouissent, et refusé trop souvent à la population en partie flottante des grandes cités, pour ce chrétien, dis-je, il y a une église où se sont passés les grands actes de sa vie chrétienne. Là, son âme est née à la vie surnaturelle par le baptême ; là, elle a été nourrie pour la première fois du pain des Anges, dans sa première communion : là ce chrétien a été fait soldat du Christ par la confirmation ; là aux pieds des autels, il s'est uni pour toujours à la compagne de sa vie ; de cette église paroissiale lui viendront les derniers secours religieux, et ces murs abriteront un jour sa dernière dépouille, avant qu'elle soit confiée à la terre. Cette église paroissiale, il l'aimera donc, comme l'enfant bien né aime la maison paternelle, car c'est là qu'il a été enfanté à la vie, et c'est là que demeure son Père : au point de vue surnaturel, c'est là son foyer et sa maison paternelle. Il pourra trouver dans d'autres églises de précieux avantages spirituels, il ira y chercher l'édification des cérémonies qui ne se font pas chez lui, et gagner des indulgences précieuses par lesquelles les Souverains Pontifes l'y attirent, mais il aura toujours un attrait particulier pour sa paroisse, il la regardera comme sa maison, et se plaira à en fréquenter les offices. Tel toujours, au point de vue naturel, l'enfant bien né que ses parents eux-mêmes enverront hors de la maison pour ses affaires, ses profits et ses honnêtes délassements, mais qui n'en sera pas moins attaché au

foyer paternel, où il reviendra toujours régulièrement pour les actes essentiels et quotidiens de la vie.

Ces vues surnaturelles, par rapport à son église paroissiale, et aux autres églises que dans les villes la religion offre à sa vénération, la foi les inspirera certainement plus vivement au Tertiaire qu'à tout autre, et son tempérament plus surnaturel lui en donnera une intelligence plus parfaite. (1)

Qu'on ne dise donc pas que les réunions particulières exigées des Tertiaires, obligatoires d'après la Règle donnée par saint François et Léon XIII, les mettent dans l'obligation d'opter entre la paroisse et la chapelle et de préférer celle-ci à la première.

Alors même qu'il en serait ainsi, c'est tout au plus une fois par mois que le Tertiaire se trouverait dans cette pénible alternative. Tout le reste du temps, il demeurerait parfaitement libre de donner le bon exemple à la paroisse. Il peut arriver que les jours de réunion mensuelle ou de fêtes extraordinaires de la Fraternité se trouvent en occurrence avec des offices ou des fêtes de la paroisse ; mais il n'y a là aucun inconvénient, à raison de la coutume si facile établie partout, de faire la réunion de la chapelle à des heures libres d'offices paroissiaux.

Il n'y a pas de Directeur ou de Conseil de Tertiaires qui ne s'estime toujours très heureux de laisser cette place d'honneur à la paroisse. Non seulement le Tertiaire sait que telle est la loi de la justice, mais encore il aime à se sacrifier. Il sait également que les devoirs du Tiers-Ordre ne le délivrent pas des autres devoirs, au contraire ; on le verra donc—c'est ainsi que les choses se passent à peu près toujours—aller de la chapelle à l'église paroissiale, ou de l'office de la paroisse à la fête de la Fraternité. Or, qui aurait le courage de blâmer cette avidité spirituelle ? » Quel prêtre, pasteur d'âmes, ne reconnaîtra que le Tiers-Ordre développe la piété dans ses membres, leur inspire le goût des exercices religieux et l'éloignement des amusements frivoles du monde ? Lequel ne se félicitera de voir ses paroissiens assidus à tout ce qui est capable de les surnaturaliser et de les attacher à Dieu. Après Dieu, n'est-ce pas le pasteur et la paroisse tout entière qui en retireront les premiers et les plus beaux fruits ?

(A suivre)

FR. COLOMBAN-MARIE, O. F. M.

(1) *Echo de saint François et de saint Antoine, 1890.*



Nouvelles de Rome

Cncore les Pèlerins (1). — S'il est un spectacle consolant pour les cœurs chrétiens, c'est bien celui que présente la Ville Eternelle en ces jours de l'Année Sainte. Les rues de Rome sont véritablement couvertes de pèlerins, venus de toutes les nations, et dont la belle et pieuse contenance atteste une fois de plus la vigoureuse existence de l'Eglise du Christ. Les journaux maçonniques avaient annoncé avec grand tapage que l'Année Sainte passerait inaperçue. Mais voilà que l'Auguste Vieillard du Vatican, le Christ visible, élève sa voix que l'âge ne peut altérer, et de toutes parts, ses fils se lèvent et s'acheminent vers cette Rome qui reste et restera le point de ralliement des cœurs catholiques. On évalue à près de trois millions le nombre des pèlerins qui ont eu la consolation d'être reçus en audience publique par le Saint Père. Un fait certain est que le mois de mai a compté plus de pèlerinages que les mois précédents : Belges, Alsaciens, Lorrains, Français, Portugais, ceux-ci au nombre de 1200, sous la conduite du Patriarche de Lisbonne, Son Eminence le Cardinal Netto, O. F. M., Bavaois, Autrichiens, Prussiens, Hongrois, etc... ont voulu confier à Marie Immaculée leur pèlerinage à Rome, et leurs rangs pressés ont animé et édifié la Ville Eternelle.

Les nouveaux Saints. — Aucune description ne pourra jamais égaler la beauté du spectacle que Rome a présenté aux jours du 24 et 27 mai derniers. Ainsi que notre correspondance l'avait annoncé, ces dates étaient fixées pour les fêtes de canonisation et de béatification. Le jour de L'Ascension, dès l'aube, des groupes nombreux de Romains, d'étrangers, de pèlerins, débouchaient des rues les plus éloignées de la cité : tous, mûs par une même foi, se dirigeaient vers un même point, la basilique de Saint-Pierre. Quand le soleil se fut levé et eut éclairé de ses rayons

(1) La première partie de cette correspondance est venue quelques jours trop tard pour paraître au mois dernier. Nous la publions cependant, dans la pensée qu'elle intéressera encore nos lecteurs.

la ville de Pierre, on vit une multitude qu'on ne saurait évaluer, se déverser dans la basilique, ouverte dès 7 heures du matin environ. Une heure après, avait lieu le défilé du cortège, composé de trois groupes principaux, le clergé régulier, le clergé séculier et la cour pontificale. Par un privilège spécial, une députation des Frères des Ecoles Chrétiennes avait pris place dans les rangs du clergé régulier, parmi lequel on voyait un certain nombre de Frères-Mineurs.

Aussitôt après le clergé séculier, venait l'étendard de sainte Rita de Casica. Sur une des faces de la bannière, la sainte se voyait miraculeusement accompagnée au monastère ; sur l'autre, elle était représentée le côté gauche du front transpercé par une épine partie de la couronne du crucifix. L'étendard de saint Jean-Baptiste de la Salle suivait immédiatement : d'un côté, le fondateur des Ecoles Chrétiennes faisant la classe à ses pauvres élèves ; de l'autre, il émet avec douze de ses premiers fils les vœux d'obéissance et d'établissement de son Institut.

A la vue du Saint Père, les pèlerins oublièrent la défense qui avait été faite d'acclamer bruyamment, et de toutes les poitrines, et en toutes les langues, partirent ces cris si profondément touchants à entendre : « Vive Léon XIII, vive le Pape-Roi ! » Et tandis que le Pontife si filialement accueilli levait une main émue pour bénir ses enfants, on pouvait voir parmi cette foule venue de tous les points du monde, des larmes de joie et d'émotion. Lorsque le cortège se fut arrêté devant la Confession et que le Saint Père et, après lui, les dignitaires eurent pris leur place, le Cardinal Aloisi Masella, Procureur de la canonisation, s'avança vers le trône papal et par la voix de l'Avocat du Consistoire, implora du Souverain Pontife la glorification de la bienheureuse Rita et du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. Les litanies des saints furent alors entonnées, et lorsque leur chant eut cessé, la demande de canonisation fut réitérée. Cette fois, Sa Sainteté fit répondre que pour un acte si grave il fallait implorer l'assistance du Saint-Esprit, source de lumière et de sagesse.

Le *Veni Creator* achevé, pour la troisième fois l'Avocat du Consistoire présenta sa requête ; elle fut accueillie, et Léon XIII, la mitre en tête, avec toute la majesté du Pontife Suprême, prononça solennellement la formule qui mettait les deux Bienheureux au rang des Saints de l'Eglise triomphante.

Les autres cérémonies du rite s'accomplirent, le *Te Deum* fut chanté avec allégresse et le Saint Sacrifice de la messe commença aussitôt après que Sa Sainteté eut donné la bénédiction apostolique. A l'Offertoire, les Postulateurs des deux causes présentèrent les offrandes : les cinq cierges, les pains, l'eau, le vin, les colombes usuelles et les oiseaux.

La cérémonie était achevée à midi, et à 3 heures et demie la foule envahissait de nouveau la basilique afin d'y vénérer les deux nouveaux saints. Parmi les 300 évêques arrivés à Rome pour les fêtes de la canonisation, on comptait une douzaine d'évêques de l'Ordre. Parmi eux se trouvait Son Eminence le Cardinal Netto, Patriarche de Lisbonne, ainsi que nous le disions plus haut, à la tête du pèlerinage portugais.

Béatification du Vén. Jean de Triora. -- Le dimanche dans l'octave de l'Ascension, 27 mai 1900, avait lieu la cérémonie si vivement désirée de l'Ordre Séraphique, la béatification de notre bienheureux Jean de Triora, en même temps que celle de 76 autres martyrs annamites et chinois. Dès 8 heures du matin, la basilique était bondée de monde. Sur la grande porte du temple, on admirait les tableaux représentant les principaux épisodes du martyre des nouveaux Bienheureux : sur les deux portes latérales se lisaient des inscriptions commémoratives. La décoration intérieure était la même que celle du jour de l'Ascension.

Après la lecture des décrets, faite par le vice-archiviste de la basilique vaticane, on découvrit le tableau représentant la gloire des nouveaux Bienheureux, pendant que les cloches majestueuses de Saint Pierre annonçaient à Rome et à l'univers chrétien que l'Eglise comptait 77 intercesseurs de plus auprès de Dieu.

Deux parents de notre bienheureux martyr, les Pères Luigi et Archangelo Giusta, Frères-Mineurs, assistaient à cette cérémonie qui s'acheva vers midi par la grand'messe solennelle. Le concours des fidèles et des pèlerins prit, dans l'après-midi, des proportions inimaginables. La vaste place de Saint-Pierre fourmillait de monde qui se hâtait d'entrer dans le temple pour assister au passage du Saint Père. Il ne fallut rien moins que 4 heures pour faire rentrer ces milliers de personnes. Vers 6 heures, le Souverain Pontife précéué de la croix, entouré de la Garde-Noble et suivi de la Garde-Suisse, descendit de ses appartements et se rendit à la chapelle du Saint-Sacrement. Après y avoir prié quelque

temps, il monta sur la *Sedia Gestatoria*, et fit son entrée dans la basilique au milieu des applaudissements de tous. Ces applaudissements, ces cris mille fois répétés de *vive le Pape Roi* ne cessèrent qu'à l'exposition du Très Saint Sacrement. Sa Sainteté Léon XIII encensa lui-même le Saint Sacrement, assisté de Son Eminence le Cardinal Netto et du Maître des cérémonies du Vatican. L'*O Salutaris*, l'hymne : *Rex gloriose martyrum*, le verset *Preciosa in conspectu Domini* et le *Tantum Ergo* furent ensuite chantés par la chapelle Julie, puis la bénédiction donnée par Mgr Colomer F. P., Vicaire Apostolique du Ton-King Septentrional.

La cérémonie terminée, le R. P. Cyr de Pesaro, O. F. M., Postulateur de la cause du B. Jean de Triora, et les trois Postulateurs des autres causes offrirent au Saint Père, un reliquaire d'argent, un bouquet de fleurs et la vie des nouveaux Bienheureux avec leurs images. Sa Sainteté remercia les Postulateurs et rentra dans ses appartements.

Notre correspondance vous a déjà parlé une fois d'une vie en français de notre bienheureux martyr, elle est maintenant achevée et tous les cœurs séraphiques liront avec bonheur et édification le récit des souffrances et de l'héroïsme du B. Jean de Triora.

Nouvelle composition musicale. — Le R. P. Pierre Baptiste de Falconara a publié ce mois-ci une nouvelle composition musicale, sous le titre d'*Hommage au Christ Rédempteur*. Comme toutes les autres œuvres du célèbre organiste, l'*Hommage au Christ Rédempteur* révèle le génie de l'auteur, et la presse italienne en a déjà fait un grand éloge. Ce morceau adapté aux paroles d'Isaïe, (*Tu Domine, Pater noster, a seculo nomen tuum*) est admirablement réussi. Il est écrit pour trois voix égales (ténors ou basses) avec accompagnement d'orgue et d'harmonium (*ad libitum*). Les parties se meuvent avec gravité et aisance, pendant que prédomine la traditionnelle forme chorale romaine, sans pourtant renoncer aux goûts modernes en fait d'harmonie; le style liturgique rend cette composition très appréciée dans les imposantes et si nombreuses cérémonies de l'Année Sainte.

Mort d'un Evêque de l'Ordre. — Mgr Théophile Masucci vient de mourir d'une attaque de paralysie, à Ascoli, Piceno, où il résidait depuis quelques années. Le vénérable prélat était âgé de 81 ans, et put recevoir tous les sacrements de la sainte

Eglise. Il était évêque titulaire de Cidonia. Pendant 16 ans, il avait occupé le siège épiscopal de Sira, dans l'archipel grec.

Nouveau Définitéur Général.— Dans la séance du 29 mai, le Conseil Général de l'Ordre a accepté la démission d'un Définitéur Général : le T. R. P. Louis-Thomas, nommé Provincial en Hongrie. A sa place a été nommé un Père de la même Province, le P. Theodorico Elek.

La Typographie de Quaracchi. — Notre imprimerie franciscaine de Quaracchi, près Florence, où s'imprime l'édition critique de saint Bonaventure, vient de publier une traduction italienne des quatre volumes de l'Auréole Séraphique, vie des saints de l'Ordre. Indépendamment des œuvres du Docteur Séraphique, nos Pères de ce couvent ont publié plus de 140 volumes d'auteurs de l'Ordre, ainsi que les *Acta Ordinis* et l'édition italienne de la *Voix de saint Anvoine*.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Le Tiers-Ordre et le soin des malades.—D'après ce que nous lisons dans un entr'filet du *Messenger franciscain* de Metz, le Tiers-Ordre, en Allemagne, s'occupe de la question sociale d'une manière éminemment évangélique et pratique.

« Dans combien de paroisses de la campagne, y est-il écrit, dépourvues de médecins et de religieuses gardes-malades, les habitants ne sont-ils pas ignorants des premiers soins à donner à leurs malades? C'est aux Tertiaires, répandues dans toutes les paroisses, qu'il appartient de combler cette lacune et de venir en aide à ces pauvres gens. Pour les former à ce rôle d'infirmières et leur donner les connaissances indispensables en matière si grave, une société charitable a imaginé de les convier à un cours gratuit de médecine, ou plutôt *d'infirmierie*, si l'on peut ainsi parler. Les Tertiaires de la campagne qui auraient du goût pour le soin des

malades sont donc invitées, pour l'hiver prochain, à suivre sans aucun frais, un cours qui durera 6 semaines. 2 semaines seront consacrées à la théorie dans un couvent, et 4 semaines à la pratique dans différents hôpitaux des bords du Rhin.

Le *Messager* encourage toutes les Tertiaires du district, qui seraient dans les conditions voulues, à profiter de cette excellente occasion pour se former. « Rappelez-vous, leur dit-il, que le soin des malades est une œuvre toute séraphique. N'a-t-on pas vu saint François, sainte Elisabeth de Hongrie, et d'autres Saints du Tiers-Ordre soigner les lépreux? Ne savons-nous pas qu'au Moyen-Age plus de 50.000 Tertiaires donnèrent leur vie, véritables martyrs de la charité, en soulageant leurs frères malades, durant des épidémies, et n'est-ce pas un fait que, de tous les Instituts du Tiers-Ordre régulier qui se sont fondés durant notre siècle, le plus grand nombre se destine au soin de tous les maux du corps et de l'esprit? »

Nous ajouterons : ne serait ce pas une belle œuvre de créer, dans toutes les Fraternités, un corps d'infirmières toujours prêtes à se dévouer pour soulager leurs Sœurs et même les malades de leur paroisse? Le dévouement et l'abnégation nécessaires ne manqueront certainement pas à nos Tertiaires ; pour leur formation, à défaut du cours spécial dont il est parlé dans cette notice, on pourrait peut-être placer dans la bibliothèque des Fraternités un bon manuel pratique qui serait discrètement prêté aux Tertiaires capables de l'étudier et de s'en servir.

Bienheureux Jean de Triora. — C'est en Chine que le Bienheureux Jean eut la consolation de verser son sang pour la foi de Jésus-Christ. Ses reliques sont conservées au couvent de Saint-Antoine à Rome. Le vêtement de soie dont les chrétiens se servirent pour ensevelir le corps du saint martyr, porte encore les traces distinctes de la tête et des mains.

En attendant que nous donnions une biographie complète de cette nouvelle gloire séraphique, voici les grandes lignes de cette courte vie couronnée par un glorieux martyre. Le Bienheureux naquit à Triora, petit village de Gènes, le 15 mars 1770. Il entra dans l'Ordre à l'âge de dix-sept ans. D'abord supérieur au couvent de Velletri, il demande et obtient d'aller en Chine prêcher la foi aux païens. Fait prisonnier au cours d'une persécution, on voulut l'obliger à fouler aux pieds le crucifix. Il refuse. C'était

son arrêt de mort. Le 17 février 1816 il expirait au milieu des tourments.

Marie et les pauvres pécheurs. — L'illustre missionnaire, saint Léonard de Port-Maurice, ne cessait de recommander, au cours de ses missions et dans ses écrits, comme une chose très importante, de réciter tous les matins et tous les soirs 3 *Ave Maria* en l'honneur de l'Immaculée Conception, et de faire ensuite un acte de contrition avec le ferme propos de ne plus pécher.

Le Souverain Pontife vient de sanctionner cette pieuse pratique en accordant, sur la demande du R. P. Jean-Baptiste, Capucin une indulgence de 200 jours à tous ceux qui réciteraient, matin et soir, 3 *Ave Maria* avec l'invocation : « Marie, ma bonne Mère, préservez-moi aujourd'hui du péché mortel. »

CANADA

Montréal. — Fraternité de Saint-Antoine de Padoue. — Du 6 au 13 juin, cette Fraternité a eu sa visite annuelle et sa retraite. L'époque choisie dans le but de faire servir la retraite comme une préparation à la fête de saint Antoine, patron de la Fraternité, a plu à tout le monde. Aussi la vaste crypte mise à la disposition de la Fraternité par la bienveillance de M. le curé de Sainte-Brigitte, était-elle remplie à tous les exercices par un grand nombre de personnes. Il n'y avait pas seulement des Tertiaires, mais encore de bonnes chrétiennes désireuses de connaître le Tiers-Ordre ou aspirant à y entrer. Leur recueillement et leur piété ont édifié toute l'assemblée.

Au cours de la retraite, dans une cérémonie présidée par le Père Gardien, 24 postulantes furent admises à la vêtue et 16 novices à la profession.

L'acte de rénovation de la profession lu, au nom de toutes les Tertiaires, par la digne Supérieure de la Fraternité, la communion générale et la Bénédiction papale furent le digne couronnement de la retraite.

Notons encore que, prompts à répondre à l'invitation du Père Prédicateur de la retraite, les Tertiaires se plurent à orner l'autel d'une grande profusion de fleurs et de verdure pour la clôture de la retraite et la communion générale.

Durant la retraite avaient eu lieu des élections qui donnèrent les résultats suivants :

Sœur Supérieure.....	Dame Beaupré.
“ Assistante	” Perrault.
“ Maitresse des novices...	” Delâge.
“ “	Dlle Jeannette.
“ Trésorière	Dame Chevalier.
“ Secrétaire	” Goderre.
Discrètes :	
Saint-Jacques et Saint-Louis...	” Thibaut.
Saint-Pierre	” Poulin.
Sainte-Brigitte	” Bertrand.
Sacré-Cœur	” Thérien.
Saint-Vincent de Paul.....	” Hébert.
Saint-Eusèbe	” Robillaud.
Hochelaga	” Ferd. Roy.

A la première réunion du nouveau Discrétoire, furent choisies une infirmière générale, 6 choristes, deux portières, deux cérémoniaires, deux gardiennes du catalogue, 6 officières pour le vestiaire et les zélatrices de section.

Notre-Dame de la Merci.— Une paroisse modèle, Notre-Dame de la Merci, située au sommet des Laurentides, est une paroisse peu populeuse, mais ses habitants sont des chrétiens fermes et généreux, prêts à tous les sacrifices quand il s'agit de la religion. Malgré la distance des maisons et les difficultés des chemins, ils se sont tous rendus trois fois par jour à leur chapelle de bois pour entendre la parole de Dieu.

A la clôture d'une retraite de quatre jours seulement, le Père Missionnaire a eu la consolation de donner le saint habit du Tiers-Ordre à tous les paroissiens, sans exception, qui avaient atteint l'âge marqué par la Règle. Les plus jeunes attendent avec impatience le jour où ils pourront, eux aussi, devenir enfants de saint François. Cette Fraternité se maintiendra dans sa ferveur de la retraite, conduite qu'elle est par Mr Jos. Vigneault, prêtre zélé et entièrement dévoué à saint François.

Saint-Emile. — Est une excellente paroisse foncièrement chrétienne. Pendant une retraite de quatre jours, le Père Missionnaire a vu tous ces fervents paroissiens se rendre régulièrement à tous les exercices, malgré la distance des rangs. A la clôture de la retraite une trentaine d'entre eux ont été admis à prendre le

saint habit. Dans un avenir prochain la paroisse entière appartiendra à saint François.

Sainte-Marthe comté de Vaudreuil. — Le Tiers-Ordre, cet arbre sept fois séculaire que le jardinier du Vatican vient d'émonder pour lui faire produire plus de fruits, voit se réfugier sous son ombrage bienfaisant les peuples du Canada. Les foules accourent nombreuses, attirées par le parfum des vertus qui s'exhale de tout son être. Le Tiers-Ordre n'a qu'à se présenter à nos chrétiens pleins de foi, comme jadis aux foules des vieux pays, il est accueilli avec enthousiasme et embrassé avec ferveur.

Le voici tout nouvellement installé dans la paroisse digne de son illustre patronne, sainte Marthe, qui personnifie la foi et le zèle. Là, comme partout, il a suffi de faire le simple exposé de l'origine, du but, des obligations, des avantages du Tiers-Ordre pour que pasteur et troupeau se rangeassent à l'avenir dans cette milice. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : c'est au nombre de 138 que les paroissiens de Sainte-Marthe ont sollicité la grâce insigne de revêtir les humbles livrées de la Pénitence. Et qu'on ne croie pas que c'est là l'effet d'un enthousiasme passager qu'un prochain avenir refroidira. Bien au contraire, ce ne sont là que les premières gerbes d'une moisson plus abondante. Non, là ne s'arrêtera pas le Tiers-Ordre de Sainte-Marthe, il ira de l'avant et assurera par sa salutaire influence les heureux fruits de la mission que vient de donner dans cette paroisse un Père Franciscain.

Sainte-Monique de Nicolet. — A l'occasion d'une mission donnée dans cette paroisse par deux Pères Franciscains, la Fraternité déjà ancienne et florissante s'est accrue de 33 nouveaux membres qui ont pris le saint habit. Il y a eu quatre professions.

Ste-Thérèse de Blainville. — La Fraternité de Ste-Thérèse, fidèle à sa louable coutume, qui date de plusieurs années, a eu sa visite annuelle du 27 au 29 juin. C'est une Fraternité modèle que veut avoir et a en réalité le zélé pasteur de Ste-Thérèse. Aussi retire-t-il pour sa paroisse les résultats salutaires que l'on est en droit d'attendre du Tiers-Ordre de saint François

Les discrétaires sont en rapport avec l'esprit et la ferveur qui règnent dans la Fraternité, et se font un devoir d'être, en tout ce qui concerne le Tiers-Ordre et les Tertiaires, les aides dévoués du Directeur. Le terme régulier des charges était échu ; on procéda à de nouvelles élections dont voici le relevé :

Frère Ministre.....	Mr David Durocher.
“ Maître des novices. .	” Hubert Graton.
“ Secrétaire	” Damase Cloutier.
“ Trésorier	” Antoine Desjardins.
“ Infirmier	” Damase Lesage.
“ Portier	” Victor Leguerric.
“ Discrètes	” Eusèbe Paquette.
“ “	” Herménégilde Dubois.
“ “	” Jean Roux.
“ “	” J.-B. Waddel.
“ “	” J. T. Labelle.
Sœur Supérieure.....	Dame Valiquet.
“ Maîtresse des novices. .	“ Charles Valois.
“ Secrétaire	• Delle Domithilde Sauriol.
“ Trésorière.....	Dame Verschelven.
“ Infirmière.....	” Joseph Thibault
“ Discrètes.....	” J.-B. Arbour.
“ “	” Jos. Desjardins.
“ “	” Eusèbe Paquet.
“ “	” J. B. Naddy.
“ “	” François Filion.
“ “	” Alfred Caron.
“ “	Delle Maria Lecompte.

La visite s'est clôturée par la réception de 14 nouveaux membres à la vêtue et de 11 autres à la profession. Les Tertiaires ont emporté de cette visite un renouveau de ferveur et de régularité et se sont bien promis d'être encore plus fidèles, non seulement à la lettre, mais encore et par dessus tout à l'esprit et aux vertus conformes à leur état, comme il le leur a été dit dans les quelques instructions que le R. P. Visiteur a eu l'occasion de leur adresser.

Fall-River, Mass. — Depuis 1890, il y a des Tertiaires à Fall-River, paroisse de Notre-Dame de Lourdes. A cette époque en effet, le Rvd. Père Frédéric avait fait connaître le Tiers-Ordre, reçu les premiers membres et donné des pouvoirs pour leur direction. Ce noyau s'était augmenté considérablement et, l'année dernière, on en rendait compte dans le numéro de mars de la *Revue*, 1899.—Le progrès était si marqué sous l'impulsion de M. l'abbé Prévost curé de la paroisse, que l'on comptait des

centaines de membres et que des Discrétoires étaient élus. Cependant la Fraternité n'était pas canoniquement érigée, aussi le Rvd Père Albert, des Capucins de Ristigouche, prêchant dans la ville, profita-t-il de son passage pour régulariser la situation et ériger la Fraternité avec l'église paroissiale comme siège canonique approuvé par l'Ordinaire. Les Frères prirent pour patron saint François et les Sœurs sainte Elizabeth ; 200 postulantes reçurent le saint habit des mains du Rvd Père.

Le 25 février, eurent lieu les élections dont voici le résultat pour les Sœurs :

Sœur Supérieure.....	Dame Joseph Toupin.
“ Maîtresse des novices	” Laurent Pelletier.
“ Assistante.....	” Joseph Morin.
“ Secrétaire.....	” Elzéar Paradis.
“ Trésorière.....	” Joseph Coulombe.
“ Discrètes... ..	” Napoléon Robert.
“	” Georges Guimond.
“	” Joseph Labonté.
“	” Théophile Dupont.
Infirmière.....	” Louis Brault.
Cérémoniaire.....	” Frédéric Roy.

La Fraternité a pour Directeur Monsieur l'abbé Omer Valois.

Le 12 mars le Discrétoire réuni sous la présidence du Directeur, a désigné le troisième dimanche du mois, comme jour de réunion mensuelle, à 4 hrs, et le quatrième à 2 hrs, pour les Novices et Postulantes. La réunion du Discrétoire aura lieu tous les mois.

Nous avons parfaitement réglé l'ordre des assemblées. La Fraternité a un bon chœur de chant, sous la direction de deux Tertiaires dévouées, Madame Oscar Roberge et Melle Lafrenière.

Pour la visite des malades, la paroisse est divisée en cinq quartiers.

Deux œuvres ont été entreprises. La *Revue* a déjà parlé de la première : l'adoration du Saint-Sacrement, au 1^{er} Vendredi du mois. Le but des Tertiaires en cela est de réparer les négligences coupables commises envers le Saint-Sacrement, par les paroissiens qui manquent à la messe le dimanche et à la communion pascale.

Une autre œuvre décidée est la fondation prochaine d'une bibliothèque qui sera paroissiale. Les Tertiaires y travaillent avec

ardeur et elles réussiront, l'œuvre est si utile. De plus les Tertiaires auront pour eux-mêmes une bibliothèque franciscaine qui leur permettra de s'instruire à bonne source des exemples de sainteté que les disciples de saint François ont laissés à leurs plus humbles frères.

La Fraternité des Sœurs, dont ce compte-rendu manifeste la vie, compte 400 professes et 200 novices.

Celle de saint François, pour les Frères, est toute jeune : elle compte 50 hommes bien fervents. Le Directeur en est M. l'abbé Magnan.

Pèlerinage à l'église des Sœurs Franciscaines à Québec. - Le 26 juin dernier, le Rev. Père Boscher, de la Congrégation du Très Saint Sacrement, Montréal, conduisait à la nouvelle église de la Grande Allée les Dames de la Fraternité Eucharistique et de la Garde d'Honneur du Saint Sacrement, au nombre de près de trois cents. A la suite de leur pèlerinage à Sainte-Anne, ces pieuses Dames voulurent visiter le magnifique Sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle dont Québec a droit d'être si fier.

Le pèlerinage fut reçu par le Rév. Père Colombar, Gardien des Franciscains à Montréal, qui était de passage à Québec, et par M. l'abbé Louis H. Pâquet, aumônier des Sœurs Franciscaines. Il y eut salut solennel précédé d'une allocution de circonstance par le Père Colombar.

La *Semaine Religieuse* et le *Courrier du Canada*, ont publié ce petit sermon, et les Sœurs Franciscaines l'ont mis au brochure. Le discours du Père Gardien résume les circonstances merveilleuses qui ont accompagné la construction de ce Sanctuaire eucharistique et franciscain et lui prédit un grand avenir pour la gloire de Notre-Seigneur et le bien des âmes.



L'ESPRIT DU T.-O. FRANCISCAIN

PAR

LE RÉVÉREND PÈRE PIERRE-BAPTISTE

De l'Ordre des Frères-Mineurs

(3ième édition)

Un fort volume in-12 orné de plusieurs gravures hors texte (*Prix : 2 francs*)

RECUEIL DE CHANTS, — POUR LES RETRAITES, PÈLERINAGES ET RÉUNIONS DES TERTIAIRES DE SAINT FRANÇOIS.
— PAR UN FRÈRE-MINEUR DE MONTRÉAL.

Se trouve à la maison du Tiers-Ordre, Avenue Seymour, 29, Montréal.

\$0.30 l'unité, \$3.25 la douzaine, \$25.00 le cent.

« Pourquoi ce recueil de chants, se demande l'auteur dans sa courte préface ? Est-il nécessaire de dire combien il sera utile au sein de nos nombreuses Fraternités ? Il leur manque des cantiques qui puissent convenir aux circonstances et donner une note franciscaine à leurs réunions. Faut-il entrevoir l'accueil favorable qu'il obtiendra dans nos fervents pèlerinages, où un chant d'ensemble élève si haut le cœur et enthousiasme si rapidement les foules ?

Ces raisons et bien d'autres sont excellentes ; cependant pour nous engager à faire ce travail, une seule nous a paru suffisante : nos Frères et nos Sœurs du Tiers-Ordre le désiraient ! c'est avec bonheur que nous nous efforcerons toujours d'accéder à leurs légitimes désirs.

Qu'ils daignent agréer ces pages et s'en servir pour s'élever vers Dieu, comme notre Séraphique Père, qui, dans ses saints transports, chantait en français les divines louanges ! »

Aux Tertiaires maintenant de dire si l'auteur a réussi, et de rendre hommage du moins à son travail et à sa bonne volonté !

ETUDES FRANCISCAINES. — Publiées par des religieux de l'Ordre des Frères-Mineurs Capucins.

On s'abonne à l'oeuvre de saint François, 5, rue de la Santé, Paris. Prix de l'abonnement : 12 francs par an.

CALENDRIER LITURGIQUE

la com de Dieu, si ce n'est par l'humilité :
ut est d en bas. Tous les dangers, toutes
monde, des de ce qu'on a voulu trop lever
r l'An Ciel, pour Adam, pour le pharisien
ucup
e : Mo es que je me connaisse.



emporel
s. — 24
stants.
r 6 Pa
Gloria.



1900

- M. 14 B. Santès d'Urbino, p., 1 O., — S. Eusèbe, C. — Vigile.
- M. 15 Assomption de la T. Ste Vierge. —
- J. 16 S. Roch, 3 O. — 256 a. 50 q., E. F.
- V. 17 Octave de S. Laurent.
- S. 18 Ste Hélène, Vve. — S. Agapit, M. — Jeûne et abstinence.
- D. 19 11me dim. après la Pentecôte. — S. Joachim. — S. Louis d'Anjou, E. C. 1 O. — *I. P.*, 256 a 50 q., *E. F.* — Octave Ste Claire.
- L. 20 Office de S. Louis d'Anjou (d'hier) — S. Bernard, abbé, C. D.
- M. 21 Ste Jeanne Françoise Frémot de Chantal, Vve.
- M. 22 Octave de l'Assomption. — SS. Timothée et ses compagnons, MM.
- J. 23 S. Philippe Beniti, C. — Vigile.
- V. 24 S. Barthélemy, A.
- S. 25 S. Louis, roi de France, 3 O., patron des Frères du Tiers-Ordre. — *A. G.* no 25. — 7 a. 7 q. — *I. P.*, 256 a. 50 q., *E. F.*
- D. 26 12 dim. après la Pentecôte. — Saint Cœur de Marie. — S. Hyacinthe, C. — S. Zéphyrin, P. M.
- L. 27 S. Joseph de Calassanze, C. — B. Timothée p., 1 O. — B. Gabriel Maria, p., 1 O.
- M. 28 S. Augustin, E. C. D. — S. Hermès, M.
- M. 29 Décollation de S. Jean-Baptiste. — Ste Sabine, M.
- J. 30 Ste Rose de Lima, V. — S. Félix et son compagnon, MM.
- V. 31 S. Raymond Nonnat, C.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com., visite et prières, 3 *Pater, Ave, Gloria* ; pour les Ind. part., prières seulement et visite.

VIE DU RVD PERE ARSÈNE-MARIE DE SERVIÈRES,
FRÈRE-MINEUR. — Par le Rvd Père Norbert du même Ordre.
— Se trouve à la maison du Tiers-Ordre, Avenue Seymour, 29.

LE XX^e SIECLE. — Revue d'Etudes Sociales ; paraît tous les
mois et forme par année, deux volumes semestriels in-8° de 400 à 500
pages.

Le prix de l'abonnement annuel est de 10 francs pour la France,
et de 12 francs pour l'Étranger.

S'adresser à M. l'Administrateur du XX^e siècle, 15 rue Cassette,
Paris.

NOS SAINTS
OU
ABRÉGÉ DE LA VIE
DES
SAINTS et BIENHEUREUX
DES TROIS ORDRES
DE
NOTRE SÉRAPHIQUE P. S. FRANÇOIS
Orné de 212 gravures
PAR
Un FRÈRE-MINEUR de Montréal

Se trouve chez Cadieux et Derôme, rue Notre-Dame 1603, Montréal.

A la maison du Tiers-Ordre, Avenue Seymour 29, Montréal.

Chez les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie,

180, Grande Allée, Québec.

Prix : \$ 1.00

Approuvé et recommandé par plusieurs membres illustres de l'épiscopat canadien, ce livre est à la fois une oeuvre de piété et une oeuvre d'art. Les 212 gravures reproduisent les figures vénérées des saints de l'Ordre de saint François. Le texte, dont toutes les pages sont richement encadrées, fait connaître les oeuvres et les vertus héroïques qui ont élevé sur les autels ces illustres enfants de saint François. On ne peut lire de si frappants exemples, sans être entraîné dans la voie de la sainteté. Tous les enfants de saint François y puiseront l'esprit séraphique qui doit les animer et qui s'est manifesté avec autant de splendeur que de variété dans l'innombrable phalange des saints des trois Ordres Franciscains.

Étudions « Nos Saints » pour les imiter et les suivre.



Pèlerinage des Soeurs Tertiaires de Montréal

A

Sainte-Anne de Beaupré



P le beau voyage! ô l'édifiant pèlerinage! quelles bonnes prières! quels beaux cantiques! que les heures ont donc passé vite! que de grâces obtenues! Telles étaient les exclamations des pèlerines revenant de Sainte-Anne, et débarquant à Bon Secours, le lundi, 25 juin au matin. Et vraiment, même après avoir vu nos pèlerinages des années précédentes, déjà si édifiants et si pieux, nous pouvons dire que celui-ci n'a pas eu encore son pareil.

Dans cette foule de 950 personnes, pas une qui ne fût vraiment une pèlerine venue pour prier et faire pénitence, car tel était le programme annoncé dès le début par le R. P. Gardien. On aurait dit une communauté nombreuse, mais bien réglée, vaquant à ses exercices, entre les quatre murs de son monastère. Les vastes salons du bateau furent tout le temps une église où la prière succédait à la prédication, et le chant des cantiques aux accents de la sainte psalmodie. A peine si, à partir du départ, (4 h.) jusqu'à l'heure de minuit, on prit le temps de réparer les forces épuisées, par un léger repas. Quant au repos de l'esprit, la variété seule des exercices suffisait amplement à la procurer. C'est ainsi que toutes écoutèrent avec la même attention soutenue et édifiante l'instruction donnée au départ, après le chant des prières de l'Itinéraire, l'instruction sur le Sacré-Cœur, le chemin de croix et l'Heure Sainte, comme elles prirent part avec la même ferveur au chant des matines, aux prières de la couronne franciscaine, du Rosaire, et des Stations qui se mêlaient aux précédents exercices. C'était un beau spectacle qui nous a frappée, cette fois surtout, de voir la généralité des pèlerines prendre part à la psalmodie des matines, avec l'aisance de personnes habituées à dire le saint office; jamais non plus, les cantiques ne furent chantés avec autant d'ensemble par tout le monde dans le bateau. Le *Recueil* de chants pour pèlerinages, dernièrement édité, et enlevé avec enthousiasme par les Tertiaires, n'a pas peu contribué à ce splendide résultat.

Cet ensemble, cette harmonie des voix, indice de celle des cœurs, cette identité de goûts, cette admirable fusion des âmes, fut le vrai cachet distinctif de ce pèlerinage. À la simplicité des vêtements, à la modestie de tous les visages, à l'humilité du maintien, et à la charité de toutes, il était facile de reconnaître des sœurs, et, en effet, toutes se sentaient en famille dans un degré qu'il est rare de trouver sur terre. On se figurait involontairement les assemblées des premiers chrétiens dont l'Esprit-Saint a dit : « Ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. » Aucune parole ne saurait mieux dépeindre le caractère de ce pèlerinage.

Dès le matin du dimanche, la cloche appelait cette grande famille à la prière du matin, précédée de l'Angelus. Puis, vint le chant de Prime et de Tierce, suivi de cantiques à la bonne sainte Anne qui saluent l'apparition de la rive chère aux canadiens. Une courte exhortation préparatoire à la sainte communion fut le digne couronnement de la préparation inaugurée dès le départ. Est-il besoin de dire qu'on ne pouvait se disposer avec plus de ferveur à recevoir de nombreuses grâces au Sanctuaire de Sainte-Anne?

Le bateau accoste, et quand la foule des pèlerines sort de ses flancs pour se développer sur quatre lignes en longue procession, toutes sont étonnées de constater leur nombre, et la ferveur n'en est qu'augmentée.

Aux accents de la prière et au chant des cantiques, la procession s'avance lentement et approche de la Basilique, saluée par la voix grave de l'airain sacré. Déjà sainte Anne ménageait une précieuse faveur à ses dévouées enfants. La Basilique, si souvent encombrée et forcément fermée aux pèlerins qui viennent de si loin pour y prier, était libre. On pouvait entrer, prier à son aise, assister à la sainte Messe et faire la sainte communion, avec tranquillité, ordre et piété. Rare bonheur pour les pèlerines de Montréal ! Elles l'ont goûté avec avidité et elles en ont béni et remercié sainte Anne.

Il fallut sans doute laisser ensuite la place à d'autres amis de sainte Anne, mais on devait revenir plus tard dans son Sanctuaire. En attendant, le Saint Sacrement invitait les pèlerines, à la chapelle des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, et Jésus crucifié leur donnait rendez-vous au sanctuaire de la *Scala Santa*. Le P. Frédéric était là animant la ferveur des pèlerines qui, à genoux, péniblement, pour imiter Notre-Seigneur, gravissaient le saint

Escalier ; en descendant, les Tertiaires se formaient en groupes au pied du crucifix, pour chanter *comme saint François, embrassons la croix*. Ce fut bientôt toute une foule qui se trouva là, acclamant la croix et chantant l'amour que saint François avait pour elle. Les bras en croix, unissant la fatigue à leur chant, toutes offrirent une réparation à chacune des plaies du divin Crucifié.

Cependant sainte Anne attend ses enfants dans la Basilique. Une instruction toute spéciale nous est adressée. Le P. Prédicateur, digne fils de saint Alphonse, y recommande aux pèlerines la vraie piété, puis le salut du Saint Sacrement est donné solennellement, et les Tertiaires reprennent le chemin du bateau au chant du Magnificat. Il était difficile et pénible de les arracher aux pieds de sainte Anne : on demandait tant de grâces, on attendait avec tant de confiance que la grande Sainte exaucât toutes les prières ! Peut-être toutes les faveurs demandées n'ont elles pas été obtenues. cependant il en est de grandes et de sensibles qui furent accordées. Les cas particuliers seront examinés avant d'être livrés à la publicité.

A Québec, arrêt d'une heure et demie. Les plus intrépides escadèrent la côte, et vont à la hâte faire une visite à l'église du Saint-Sacrement dont elles ont entendu dire tant de merveilles. Elles ne furent pas déçues dans leurs espérances, et purent admirer sans réserve le temple splendide et l'illumination féérique qui en est la plus belle décoration.

Parierai-je du retour ? Il fut digne de l'aller et fut consacré à l'action de grâces. Ce fut une nouvelle succession de chants, de prédications, de psalmodies et de prières. Il n'y eut pas assez de cordons sur le bateau, pour recevoir aux pieds de sainte Anne les personnes qui donnaient leur nom à l'Archiconfrérie des Cordigères. Enfin, digne couronnement du pèlerinage, le lundi matin toutes les pèlerines, suivant leur antique usage, assistaient à une messe d'action de grâces, à l'église de Bon Secours : plus de 800 pèlerines y firent la sainte communion : spectacle touchant, qui a certainement ému le cœur de Dieu et attiré des grâces sans nombre sur les pèlerines, leurs familles et leurs demeures.

Ce n'est pas sans raison, que rentrant dans leurs foyers, les pèlerines pouvaient répéter ce mot de l'une d'elles : « Un pèlerinage semblable vaut une bonne retraite. » Les fruits en seront certainement durables.

Secrétaire.



Les Missions franciscaines



Lettre d'un missionnaire. — A plusieurs reprises la *Revue* a parlé des épreuves qui depuis quelques mois sont venues fondre sur les Missions de Chine. Nos lecteurs ont mieux compris l'héroïsme des missionnaires et, tout en adorant les desseins impénétrables de la Providence, ils ont demandé au ciel la force et la constance nécessaires pour que les persécutés, fidèles à la vraie foi, donnassent au monde civilisé qui se perd par le sensualisme et l'indifférence, le spectacle qu'offraient aux premiers siècles du christianisme, les disciples de la Croix. L'heure du combat a déjà sonné. La voix des journaux nous apporte chaque jour les plus tristes nouvelles. Ce n'est pas seulement aux étrangers que la guerre est déclarée, c'est encore et surtout aux chrétiens : n'est-ce pas par milliers que se comptent les victimes ? la cause de leur mort n'est-elle pas la doctrine du saint Évangile ?

Nos abonnés ne liront pas sans émotion les lignes suivantes qui, pour être écrites depuis quelques mois, ne laissent pas de faire deviner la situation dans laquelle doivent se trouver les missionnaires catholiques en Chine.

Que nos lecteurs se souviennent devant Dieu de nos Pères, des religieuses et des Tertiaires qui sont aujourd'hui en butte à la persécution, si déjà ils n'ont été mis à mort pour la foi !

« Chine, Chan-tong, Ching-chow-fou. Via Tsintau-Kiao-Chow.

« *Deus det nobis pacem !*

« Mon Révérend Père,

Lorsque, il y a quelques mois, les journaux publiaient la fameuse nouvelle annonçant au monde entier que la Chine reconnaissait désormais et la religion catholique et sa hiérarchie religieuse, nous étions loin de penser à une persécution quelconque, encore moins de croire qu'un vice-roi eût l'audace de travailler ouvertement à la ruine des missions et des chrétientés ; c'est cependant ce qui est arrivé. En quelques jours, sur l'ordre du gouverneur Yu-hsien, plus de 360 chrétientés étaient complètement dévastées par la secte du Grand Couteau, *Da do lui*, dont

le drapeau porte comme devise : *Po-tsing, mié Yang* : Défense du trône, extermination des Européens. » Tout a été ravagé, églises, résidences, maisons particulières, ustensiles, rien n'a échappé aux terribles Dabohui. Ce qui n'a pu être brûlé, volé, a été détruit ; les meubles ont été brisés, les puits empoisonnés, les instruments d'agriculture, enfin tout ce qui est d'un usage quotidien, emportés ; bref, c'est une ruine complète pour ces pauvres gens. Le plus odieux en tout cela, ce sont les traitements infligés, et qu'on inflige encore, car les désordres durent toujours, à ceux qui sont tombés ou qui tombent entre les mains de ces sectaires. La première chose exigée est l'apostasie, et l'apostasie officielle, puisque chaque nom des pauvres renégats, il y en a eu malheureusement, a été porté au tribunal du mandarin, lequel a apposé son sceau sur chacun de leurs noms.

« L'apostasie ne suffit pas, les malheureux doivent payer une forte somme d'argent pour se racheter, offrir un certain nombre de festins, et payer la comédie pendant tant de jours déterminés. C'est ainsi qu'avant le sac de la plus grande chrétienté de cette partie du vicariat, Lehan-Kia-tchouan, de la sous-préfecture de Tchen-pin, les Dadohui exigèrent du premier catéchiste, qu'au nom du village il s'engageât à ce que la grande église romaine, bâtie par le R. P. Philippe Yuen, un saint prêtre chinois (je l'avais beaucoup embellie grâce aux libéralités de Mgr Potron et d'autres personnes généreuses), fût complètement rasée. Le village devait de plus apostasier, faire jouer la comédie pendant huit jours, payer chaque jour deux mille livres de pain, et enfin, comme rançon, donner mille onces d'argent. Le bon vieux se refusa à subir ces honteuses conditions : « Nous périrons, peut-être, nos biens seront détruits, volés ou incendiés, peu importe, mais nous resterons fidèles à notre religion. » Deux jours après, le village tout entier n'existait plus : les deux filles de ce catéchiste faillirent payer la fidélité de leur saint et vénérable père : ravies d'abord par les Dadohui, elles purent, grâce à une circonstance providentielle, se sauver. Elles se trouvent en sûreté. Les mêmes scènes se sont passées dans un autre grand village, Mio-kia-lin, où j'avais bâti une grande église il y a à peine sept ans (une charitable personne m'avait aidé en cela). On y a brûlé, pillé, enlevé toutes choses portant la marque du nom chrétien, et ainsi dans toutes les autres chrétientés, grandes ou petites, de cette partie

du vicariat : aucune n'a échappé à la rage et à la haine des Dadohui. Imaginez-vous un peu la désolation de ces chrétiens obligés de fuir, laissant leurs femmes et leurs enfants à la merci d'une bande de scélérats capables de tous les crimes : imaginez-vous les souffrances de ces pauvres femmes, incapables de soutenir une longue marche, grâce à leurs petits pieds, obligées de chercher un gîte que les païens leur refusaient, de peur de s'attirer la colère des Dadohui, et cela en plein hiver, qui, malheureusement a été, cette année, très rigoureux : ah ! vraiment, c'est un spectacle navrant, d'autant plus douloureux que nous nous trouvons dans l'impuissance de venir à leur secours. Ce qui nous console, c'est la constance de quelques-uns, vraiment morts martyrs pour la foi ; n'ayant pas eu peur des paroles des impies, ils sont parvenus aux récompenses du royaume éternel, après avoir lavé leurs fautes dans le sang de l'Agneau. *Quanta passi sunt ut securi percuerent ad palmam martyrii !*

« Aujourd'hui, du vicariat naguère si florissant de Mgr Pierre Paul De Marchi, il ne reste que des églises et des résidences incendiées ; les chrétiens ont vu leurs maisons brûlées, leurs biens pillés, leurs femmes ravies, leurs vierges violées, eux-mêmes obligés de fuir et de se disperser. Jusqu'à quand durera cette tourmente ? Dieu seul le sait. Pourront-ils revenir dans ces lieux qui, il y a à peine trois mois, étaient leur village ou leurs demeures ? Ce n'est pas encore sûr. L'insurrection existe toujours, non plus si terrible, si violente : mais elle n'est pas du tout réprimée. Et puis comment relever tant de ruines ? où trouver les ressources nécessaires pour subvenir aux premiers besoins de tant de familles éprouvées ?

« La cause principale de cette violente persécution se trouve uniquement dans la haine que le vice-roi Yu avait pour les étrangers, haine portée au dernier degré de la violence par l'envahissement de Kiao-Chow-Tsintau. Naguère, vous le savez du reste, sous prétexte de venger la mort de ses missionnaires, l'Allemagne s'emparait de cette susdite baie de Kiao-Chow.

« Une société s'est rapidement organisée sous l'œil bienveillant du vice-roi Yu dans le but de sauver le pays, les foyers et les familles contre les Yan-koui-zi (diables d'Occident). Mort à eux ! mais d'abord mort aux chrétiens !

« Le nombre des adhérents augmente de plus en plus, et l'insurrection, partielle jusqu'ici, menace de devenir générale.

« La révolution gagne tous les jours du terrain, elle avance sourdement, mais sûrement, elle s'étend petit à petit, enrôlant de tous côtés de nouveaux prosélytes, et bientôt ce sera non plus cinq ou six préfectures, mais peut-être le pays tout entier qui se lèvera et réclamera sinon la mort, du moins l'expulsion des étrangers, la destruction de leurs missions, le massacre des chrétiens. le pillage après l'incendie de leurs immeubles. En ce moment, ce n'est plus du désordre, c'est l'anarchie complète ; et le nouveau gouverneur, Yuen-Cheu-k'ai, ne deviendra qu'avec beaucoup de peine maître de l'insurrection, encore protégée par quelques mandarins subalternes qui savent très bien à quoi s'en tenir sur les sentiments des supérieurs de Pékin. Dernièrement encore, au mois de novembre dernier, l'impératrice recommandait à tous les officiers de résister à toute tentative de l'étranger. « Soyez toujours prêts à combattre pour la défense du pays contre l'envahisseur, disait-elle, désormais le mot de paix ne doit plus être non-seulement sur vos lèvres, mais même au fond de vos cœurs. » Il n'est donc pas étonnant, après pareilles exhortations, que les difficultés succèdent aux difficultés et que les incidents se multiplient chaque jour. Hier nous apprenions que la sous-préfecture de Koni, voisine des Allemands, s'était tout entière soulevée : demain en quel endroit se transportera la révolution, je ne sais . . . mais les choses n'en resteront pas là. L'autre jour, un de nos maîtres se trouvait en ville dans une boutique quelconque : il y était inconnu, la conversation tomba sur les déprédations des Dadohui : les uns approuvaient, les autres blâmaient. « Oui, dit l'un des premiers, le gouverneur coupe des têtes, mais peu nous importe, plus il en tombera, plus nous serons forts et nombreux : en ce moment, nous nous exerçons à rendre nos corps invulnérables, lorsque le moment sera arrivé, au signal donné, nous nous précipiterons à notre tour contre les étrangers et leurs adhérents. » Cette conversation se tenait il y a à peine cinq jours. Les esprits, comme vous voyez, sont fort excités et il souffle un vent de révolte très favorable à la sédition et au désordre. J'ajoute qu'il y a des Dadohui un peu partout et que leur but avoué est la résistance et la guerre aux Allemands. Ceux-ci en viendront à bout, mais avant, que de malheurs, que de ravages ! Ils veulent

le Chan-Tong, dit-on ; qu'ils se dépêchent. Le fameux vice-roi Yu-hsien a été, par ordre, rappelé à Pékin. Que fera-t-on de lui ? Hélas ! probablement ce qu'on a fait aux autres qui s'étaient signalés par leur haine contre l'étranger. Il y aura procès, punition extérieure, indemnité secrète et... avancement postérieur. Voyez le trop illustre Li-pin-hann, que les Allemands avaient fait casser. N'est-il pas aujourd'hui, après avoir été nommé inspecteur général de Mantchourie, chargé d'une très haute charge sur le Yan-tze-Kiang ! et cependant on l'avait dégradé avec grand fracas ! on lui avait tout enlevé, dignités, honneurs, emploi !... C'était pour lui rendre le tout avec une plus grande abondance... Cinq à six mois après, il en sera de même du Yu-hsien, l'ordonnateur de la persécution actuelle. On le dégradera, et puis... on le regradera en le plaçant plus haut. Comédie, n'est-ce pas ? Il y a heureusement une justice divine qui ne se laissera pas tromper comme l'humaine diplomatie. Dieu ne permettra pas que les souffrances endurées pour lui, que les pleurs versées par les chrétiens, que les prières et les supplications, dites tous les jours, soient choses vaines. Dieu saura en son temps récompenser et punir.

« Quant au nouveau gouverneur intérimaire, Yuen-cheu-kai, commandant de toutes les forces militaires du Chan-Tong, que puis je en dire ? Il semblait se montrer favorable et aux Européens et aux chrétiens : il avait d'abord donné des ordres précis, fait quelques exécutions, envoyé partout des troupes, mais il semble se relâcher un peu de son ardeur première. Qu'y a-t-il au fond ? Peut-être des ordres secrets de Pékin. Cela se pourrait bien : avec les Chinois on doit s'attendre à tout !

Les Franciscaines au Congo. - Neuf religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie sont parties de Belgique, le 1^{er} juin, pour le Congo. Elles vont fonder aux Stanley-Falls un orphelinat qui portera le nom d'orphelinat de Sainte-Adèle.

L'une d'elles, Mère Marie Bernadette, est une Canadienne née à Saint-Raymond (comté de Portneuf), qui a fait son noviciat au couvent de Québec, et fut envoyée, il y a deux ans, à la Maison-Mère à Rome où elle a fait profession. Cette jeune Sœur missionnaire appartient à une famille de bénédiction. Sa mère, veuve depuis plusieurs années, est devenue Oblate chez les Franciscaines : un de ses frères est Père Oblat à l'Université d'Ottawa ; une sœur plus jeune est au Probandat chez les Sœurs Francis-

caines de Sainte-Anne de Beaupré en attendant qu'elle ait l'âge voulu pour entrer au noviciat.

Un martyr comme il y en a peu

(Suite)

II. Touchant repentir

Si l'étourdissement fut profond, il le fut de courte durée. Le Seigneur veillait sur la brebis errante, le vase d'ignominie allait incontinent devenir un vase d'élection. Ce fut au milieu même de la fête que la grâce divine perça de son aiguillon ce cœur coupable. Le sentiment de l'amère confusion que sa lâche défection occasionnait à l'Eglise de Dieu frappa soudain son cœur ; l'impression fut si vive que ni l'éclat de la manifestation, ni les félicitations de ses nouveaux coréligionnaires, ni les promesses d'un voluptueux avenir, rien ne put en atténuer l'effet. Dans cet état d'âme, invité, selon le rite musulman, à lever un doigt pour affirmer la croyance en un Dieu unique excluant la trinité des personnes, il ne se sentit pas le triste courage de le faire : il leva d'abord un doigt, puis trois, donnant par là à entendre qu'il croyait à l'unité divine et à la trinité des personnes, conformément à l'enseignement catholique.

Au même moment, une dame arménienne, de grande naissance, qui habitait Sarai et qui fréquentait l'église des Franciscains, prenant un costume d'homme et se mêlant à la foule, s'approche du renégat et lui dit en langue arménienne qu'il entendait parfaitement : « Frère Etienne, plaise à Dieu que bientôt nous vous voyons traîné par toute la ville, attaché à la queue d'un cheval, rendre honneur à J.-C. que couvre de honte la pompeuse cavalcade d'aujourd'hui ! » Ces paroles firent sur lui l'effet d'une épée tranchante. A la brillante chevauchée succédait un splendide festin, mais Etienne, l'âme déchirée de remords, ne put porter à ses lèvres aucun aliment. Interrogé sur la cause de son abstention : « C'est, répondit-il, que je suis rempli de l'esprit de Mahomet ! »

Quand les réjouissances furent finies, on le conduisit à son logis, on lui donna un iman pour l'instruire pleinement des devoirs de sa nouvelle loi.

Cependant un de ses anciens confrères, Frère Michel, trouva moyen de lui faire parvenir en secret, par l'intermédiaire d'un serviteur du couvent, une lettre qui lui représentait en termes forts et fraternels l'énormité de son crime. Cette lettre acheva l'œuvre de la grâce commencée au milieu des incidents de la journée. A peine le coupable en eut-il pris connaissance que, le cœur broyé, il éclate en sanglots et répond dans la vivacité de son repentir : « Oui, j'ai péché comme Judas, mais je ne veux pas comme lui me livrer au désespoir ! La grâce de Dieu m'a ouvert les yeux et m'a converti. Si, sans danger pour vous ni pour les chrétiens, vous pouvez arriver à me cacher, je consens à une prison perpétuelle. Au cas où ce projet serait irréalisable, je vous prie de venir me préparer au martyre par la réception des sacrements ; j'ai renié publiquement J.-C. ; avec le secours de sa grâce, je le confesserai publiquement ! »

À la lecture de ce billet, les Frères partagés entre la douleur et la joie, tremblant d'autre part que ce drame, quelle qu'en fût l'issue, n'amenât la ruine complète de la chrétienté de Saraï, ne savaient quel parti prendre. Dans cette perplexité, le lendemain, samedi, ils décident de s'assurer de la persévérance du prodigue dans ses résolutions. Pour cela, ils lui dépêchent une seconde fois le même émissaire. Celui-ci rencontre sur les bords du fleuve le malheureux qu'il cherchait, en proie à la plus poignante douleur. A peine Etienne a-t-il aperçu le messager qui venait à lui, qu'au milieu de ses larmes il s'écrie : « Hélas ! hélas ! mon pauvre Henri, j'ai péché ! Ah ! priez les Pères de venir demain ici pour panser la plaie de mon âme ! »

Cette réponse est transmise fidèlement. Le lendemain, saint jour de Pâques, un chrétien du nom de Pierre, se rend au domicile du renégat repentant, dans l'intention de combiner avec lui l'entretien sollicité. A peine le visiteur est-il entré qu'Etienne se jette à ses pieds, fond en larmes et le conjure d'appeler les Pères.

Le Père Gardien, Frère Pierre de Bologne, fixé dès lors sur les sentiments de son ancien sujet, arrive aussitôt accompagné de Religieux. Dès qu'il les voit, l'infortuné se roule à terre : d'une voix entrecoupée de profonds soupirs, il sollicite le pardon de son horrible forfait, et donnant les marques de la plus vive componction, il implore au milieu de ses sanglots, la grâce d'être admis à la pénitence et à la communion des fidèles, puis, après

avoir fait au Père Gardien l'aveu sacramentel de ses fautes, il dit à haute voix : « Je suis un fils de perdition éternelle : ma seule ressource est de mourir pour J.-C. ! Je ne crains rien : j'ai mon habit de religion : voulez-vous que je dépouille les vêtements de mon parjure pour me présenter devant les disciples de Mahomet dans le costume de ma profession monastique ? » Le Père Gardien répond : « Revêtez-vous de votre tunique religieuse, couvrez-la de la livrée musulmane, et présentez-vous ainsi devant le Cadi. Là, vous ferez une profession de foi solennelle, puis vous vous montrerez Frère-Mineur, et d'habit et de cœur. » La pauvre brebis docile accepte avec joie ce programme : il voudrait pourtant, avant de se livrer à la fureur de ceux qu'il va profondément irriter, recevoir le sacrement du Corps de J. C. « Croyez, lui répond le prudent Père Gardien, que votre foi vous suffise. Je n'oserais vous administrer la sainte Eucharistie dans la tenue que vous portez, et avant que vous n'avez fait de votre faute une pénitence convenable. Ayez pour certain que vos larmes et les désirs de votre cœur plaçant votre cause au pied de la miséricorde divine, vous obtiendront la force que vous donnerait le sacrement que je me vois forcé de vous refuser. Fortifiez votre foi, ayez en Dieu une ferme confiance : le Seigneur sera avec vous dans la lutte. » Etienne courbe humblement le front, accepte la privation qui lui est imposée, et demande qu'on lui lise au moins sur la tête l'évangile selon saint Jean : « Au commencement était le Verbe. » Il se relève ensuite et s'écrie : « Mes frères, priez pour moi : je vais au combat ! »

Toutes choses ainsi réglées, l'apostat dissimule sous de riches vêtements la tunique religieuse, et entre à la mosquée le lendemain matin, lundi. L'assistance, à cette heure, était nombreuse. Les principaux de l'assemblée se portent à sa rencontre : mais lui, sans se soucier de ces avances flatteuses, se dirige vers l'ambon, fait signe de la main qu'il veut parler. Il jouissait d'une grande réputation de savoir et d'éloquence ; aussi tous convaincus qu'ils vont entendre un discours remarquable où seront développées, et les preuves de leur croyance, et l'absurdité du christianisme, prêtent, au milieu du plus grand silence, une oreille attentive. L'orateur alors s'exprime en ces termes : « Voici vingt-cinq ans que je suis chrétien ; j'ai étudié à fond la loi de J.-C. ; bien loin que j'aie découvert en elle la moindre fausseté, chaque jour je me

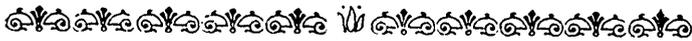
confirme davantage dans la persuasion que, seule, elle est véritable et que hors de ses enseignements, nul homme ne peut opérer son salut. En regard de la loi de J.-C. se présente celle de Mahomet. Voici trois jours que je lui appartiens ; or, je ne vois que superstitions, mensonge et péché. Mahomet est un faux prophète, c'est un séducteur ! Je déclare donc que J.-C. est vraiment Fils de Dieu, Sauveur du monde, et quesa bienheureuse Mère, l'anguste Marie, est toujours Vierge : aussi en pleine possession de moi-même, j'abjure et j'exècre votre croyance ! » A ces paroles, il dépouille le costume musulman, le jette avec horreur loin de lui et se montre aux yeux ébahis de la multitude en habit de Frère Mineur.

A ce coup de théâtre, l'assistance se lève mugissante. Bâtons, meubles, tout ce qui lui tombe sous la main sert d'instrument à sa rage : on se rue sur le confesseur de Jésus-Christ, on l'accable de coups ; il allait être mis en pièces, quand le cadî élevant la voix : « Arrêtez, crie-t-il au peuple ivre de colère, ce misérable doit périr par le feu ; ainsi le veut la loi de Mahomet ! » Ces mots désarment la multitude : on garrotte l'apôtre de l'Évangile ; on le mène chez le cadî, on l'abreuve jusqu'à la chute du jour d'injures et de mauvais traitements, puis le jetant en prison, on réserve pour le lendemain le dernier supplice.

(A suivre.)

FR. VICTOR BERNARDIN, O. F. M.





COLLÈGE SÉRAPHIQUE



Il y a déjà un an, nos enfants, comme les oiseaux de saint François, s'envolaient du « BOSQUET, » dans toutes les directions, sous la bénédiction du Très Révérend Père Provincial. On a bien prié pour lui et on espérait le revoir, mais ce doux Père, malgré nos invitations pressantes, n'a pas pu jusqu'à présent, revenir nous apporter ses consolantes paroles et son affection paternelle. Toutefois, nous devons bénir la divine Providence qui a ménagé à notre petit Collège une très illustre visite pour clôturer dignement cette année scolaire. Son Excellence Mgr Diomède Falconio, Délégué Apostolique au Canada, a bien voulu, dans sa condescendante bonté, s'associer à notre double fête. Je dis double fête, car pour nos enfants ce n'étaient pas seulement les heureux jours des vacances qu'il fallait saluer, mais surtout la fête patronale et le Jubilé Religieux du R^m Père Général. Dans l'Ordre entier de saint François, on rend de dignes actions de grâces à Dieu qui a favorisé le chef de cette grande famille du bonheur de voir le 50^e anniversaire de sa profession religieuse.

Dans cette bien légitime réjouissance, Montréal n'a voulu le céder en rien à Rome et au reste du monde. C'était le 21 juin, fête de saint Louis de Gonzague, Patron du R^m Père.

Pour goûter encore un peu les pures joies de cette famille dont le séparent les multiples sollicitudes de sa charge, Son Excellence était venue célébrer avec nous cette fête intime, et sa présence lui donnait un éclat et une solennité dont plus d'un couvent de l'Ordre pourra être jaloux. Nous remercions Son Excellence de l'honneur qu'Elle nous a fait en participant à la célébration de cet heureux anniversaire, et du véritable bonheur qu'Elle a procuré à nos Séraphiques en leur permettant de lui prouver leur profonde vénération. Son Excellence leur a répondu avec sa douceur habituelle, dans un langage plein d'une charmante et fraîche poésie. En insistant sur la prière, l'obéissance et le travail. Elle leur a recommandé de bien correspondre aux soins minutieux

que leur donne l'Ordre Séraphique, dont ils doivent être la gloire et l'ornement. « Vous êtes les trésors du cœur du R. P. Gardien, les fleurs de son parterre. » Ce jour rappelait à nos enfants la première visite du Délégué Apostolique, si profondément gravée en leur cœur, et leur faisait désirer plus ardemment encore de le revoir pour la fête de N. S. P. S. François. Nous avons la douce conviction qu'il lui sera permis de célébrer avec nous la solennité de notre commun Père.

Le lendemain, 22, nos Séraphiques allaient recevoir au Petit Séminaire de Montréal, dont ils suivent les cours, la récompense de leurs travaux. Il ne faut certes pas les flatter, mais ils ont droit à la vérité : nous croyons donc pouvoir dire simplement qu'ils ont en général donné satisfaction à ceux qui s'occupent de leur instruction et de leur éducation. N'est-ce pas le plus bel éloge à leur faire ?

Ils sont partis pour les vacances avec la douce perspective d'assister, à leur retour, à la prise d'habit de leurs deux grands frères. Oui, le Noviciat s'ouvrira, nous l'espérons, pour deux d'entre nos enfants : c'est pour nous tous un grand motif de joie, pour les jeunes qui restent, un précieux encouragement. Chacun compte les années qu'il doit parcourir pour arriver au but tant désiré : mais dans cette longue attente, voir ceux qui arrivent par la patience et la grâce du bon Dieu, cela donne une nouvelle énergie, relève les courages, stimule le désir, affermit la constance !

Puisque vous avez le droit, chers bienfaiteurs, de connaître toutes nos joies, je dois vous en communiquer une autre qui nous a été très sensible. Nous avons reçu, au commencement de cette année, une lettre toute paternelle de Sa Grandeur Mgr Jules-Alphonse Cousin, évêque de Nagasaki au Japon. Elle ne pouvait que nous être très agréable puisqu'elle nous parlait de nos chers Patrons, les Saints Martyrs du Japon, et qu'elle nous venait du vénérable Pasteur de cette ville, où nos héros ont soutenu les grands combats et remporté par leur constance la glorieuse couronne. Il nous a semblé que nous étions transportés en ces lointaines régions où nous allons souvent en esprit recueillir, près des croix du Calvaire de Nagasaki, les beaux exemples de foi, de piété, de courage, de prière et d'amour que nous donnent les Saints Martyrs, nos frères et nos protecteurs. L'illustre Prélat qui

a appris que notre Collège Séraphique de Montréal était sous le patronage de ses bienheureux diocésains, a voulu nous faire plaisir en nous écrivant cette belle lettre ; mais je ne sais pas s'il pensait nous rendre si heureux ! Plus que jamais nous prions pour lui et pour son diocèse et nous avons l'espérance qu'il ne nous oubliera pas au Sanctuaire de Notre-Dame des Martyrs, où nous avons envoyé tous nos noms pour qu'ils y soient conservés sous les yeux de notre bonne Mère, invoqués sous ce titre près de la montagne, témoin de si héroïques combats.

Je ne voudrais pas vous laisser, chers Bienfaiteurs, sans vous rappeler que nos enfants prient toujours pour vous, et surtout sans vous recommander instamment de prier pour de si précieuses mais si délicates vocations.

LE P. DIRECTEUR DU COLLÈGE.



Chronique de S. Antoine

Le répons miraculeux.— Il arrivait souvent, en Sicile, à la fin du seizième siècle, que les seigneurs et les hommes du peuple, à la suite des disputes et des rixes, étaient morts sur le terrain. Un jeune homme, dans la province de Palerme, avait disparu de la sorte, et son frère, désolé, cherchait depuis plusieurs jours le cadavre pour lui donner la sépulture. Comme il avait en vain couru les campagnes et les bois, il vint au couvent des Capucins et demanda aux religieux de l'aider de leurs prières. « Si vous désirez retrouver votre frère, lui dit le Père Gardien, descendez de cheval et venez dire avec nous le répons de saint Antoine. » Or, pendant qu'on le récitait, l'idée vint à l'un des religieux que le jeune homme pourrait bien se trouver dans un amas de roches, assez voisine du couvent, formant une multitude de cachettes.

Le cavalier se dirigea aussitôt de ce côté. Saint Antoine l'avait

exaucé, et au-delà de ses espérances, car il y trouva son frère vivant et en bonne santé. Il s'était réfugié là pour fuir les assassins, et n'osait encore se montrer craignant de les trouver sur son chemin. Heureux de sa délivrance, il venait avec son frère s'agenouiller aux pieds de saint Antoine, pour lui redire le répons en hommage de reconnaissance.

Echo de saint François.

FAVEURS OBTENUES

Montréal. — Remerciements au bon saint Antoine pour faveur obtenue avec promesse de la publier dans la « *Revue* du Tiers-Ordre. » J. B.

— Actions de grâces à saint Antoine de Padoue pour le recouvrement de deux livres perdus, après avoir promis de publier le fait. M. A. F.

— Autre objet perdu et retrouvé par l'intercession de saint Antoine.

— Deux guérisons arrivées après une communion en l'honneur du grand Saint et la promesse de les faire insérer dans la « *Revue* » Une Tertiaire

— Je désire remercier saint Antoine d'une grande faveur, conformément à ma promesse. Merci en même temps de toutes les grâces qu'il m'a accordées.

Je recommande mon bien-aimé protecteur à tous ceux qui ont besoin d'un puissant secours. Un Novice

— Un jeune homme remercie saint Antoine, son patron, qui lui a fait retrouver une bague d'un grand prix, perdue à 15 milles de sa résidence. L'heureux protégé avait promis de donner \$ 100 à saint Antoine, de faire publier la faveur et de faire trois chemins de croix.

— Grande grâce reçue du bon Saint avec promesse de pain pour ses pauvres.

— Autre faveur accordée après une neuvaine et récitation du répons miraculeux.

— Vive reconnaissance pour grâce obtenue.

J. A. S. B.

— Avec plaisir j'accomplis ma promesse en venant rendre témoignage de ma reconnaissance au bon saint Antoine.

Il y a quelque temps, voilà que des troubles s'emparent de mon âme, de fortes tentations dont le souvenir seul me fait trembler, se fixant dans mon esprit sans me laisser un instant de repos ; — je promis alors à saint Antoine, après avoir promis un mois de suffrages aux âmes du purgatoire, de faire paraître dans la *Revue*, la grâce de délivrance — Saint Antoine, du haut du ciel, a entendu ma prière, le jour même les inquiétudes cessèrent, quelque temps après les troubles avaient disparu pour donner suite à une grande paix, une grande tranquillité : j'en remercie mon protecteur.

O vous, âmes chrétiennes, accourez donc au glorieux saint Antoine, exposez lui tous vos besoins, tous vos maux, et soyez certaines que ce grand Saint, si puissant auprès de Jésus et de Marie déchargera votre cœur du poids qui le brise. Il peut tout nous obtenir. M. D.

— Reconnaissance au grand saint François pour une faveur signalée obtenue pour affaire réglée à l'amiable. Dame E. F.



NÉCROLOGIE

Montréal. — Fraternité Sainte-Elizabeth. — Mlle Glaphire Hudon, Sœur Sophie Scolastique, décédée le 8 juin 1900, 13 ans de profession.

— Dame J.-Bte Lenoir, née Elmire Lenoir, en religion Sœur St-Augustin, décédée le 7 juin dernier, à l'âge de 70 ans, dont 13 de profession.

Fraternité Saint-François. — M. Joseph Jutras, âgé de 67 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— M. F. H. Normand, décédé le 10 mai 1900 à l'âge de 36 ans et 5 mois, dont 2 mois de profession. Tertiaire modèle. Il a souffert pendant 14 mois une maladie qui ne pardonne pas avec une patience vraiment héroïque.

Fraternité Saint-Antoine de Padoue. — Dame Joseph Vaillancourt, née Apolline Tourangeault, Sœur St-Antoine de Padoue, décédée le 4 mars 1900, âgée de 49 ans, 4 ans de profession dans le Tiers Ordre.

— Madame Pierre Lauzon, née Marguerite Gauthier, Sœur Marie, de Sainte-Anne des Plaines, décédée à Montréal, le 17 juin, à l'âge de 74 ans et 9 mois, après 6 ans et 8 mois de profession.

Fraternité Saint-Constant. — M. Julien Fife, Tertiaire modèle, âgé de 82 ans.

Fraternité Saint-Joseph. — M. Simon Forest, décédé à l'âge de 81 ans et 6 mois, après 11 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — M. Victor Demers, (Père) en religion Frère St-François d'Assise, décédé le 14 juin 1900, âgé de 77 ans, 9 ans et 9 mois de profession.

Mlle Virginie Bégin, fille de feu Édouard Bégin, en religion Sœur Ste-Apolline, décédée le 3 juillet 1900, à l'âge de 54 ans, après 10 ans et 10 mois de profession.

Dame Louis Carrier, née Adélaïde Turgeon, en religion Sœur Ste-Claire, décédée le 2 juillet 1900, à l'âge de 47 ans, 9 ans et 10 mois de profession.

Saint-Paulin. — Dame Joseph Allard, née Rébecca Blais, en religion Sœur St Joseph, décédée le 15 avril dernier, à l'âge de 25 ans et 3 mois. Durant les cinq semaines de sa maladie, elle ne cessa d'édifier les siens et ses amis qui la visitaient par sa douceur et sa grande résignation à la volonté de Dieu.

Elle appartenait au Chemin de Croix Perpétuel.

Saint-Barthélemy. — Le 29 avril dernier, est décédé M. Euchariste Jacques, à l'âge de 67 ans. Il avait pris le saint habit au mois de mars 1899, et fit sa profession sur son lit de mort. On lui prit le nom de Frère François d'Assise. D'un caractère extrêmement doux et charitable pour la réputation du prochain, d'un

esprit de foi remarquable et d'un grand fond de piété, il était un modèle pour ses co-paroissiens qui l'avaient en grande estime.

— Le 1^{er} juillet 1900, est décédé M. Hormisdas Laurendeau, âgé de 46 ans, et Tertiaire depuis un an. Il fut aussi un excellent chrétien, aimant particulièrement la maison du bon Dieu et les offices liturgiques : c'était une chose excessivement rare que de lui voir manquer les Vêpres, et cela n'arrivait que pour de graves raisons.

Lorsque son confesseur lui annonça, quelques jours avant sa mort, qu'il lui fallait se préparer à paraître bientôt devant le bon Dieu, il le remercia affectueusement de ce service : « C'est bien, dit-il, je suis content de le savoir. Cela ne m'effraie point : je vais me préparer. J'aurais voulu le savoir plus tôt. »

Saint-Jean, Ile d'Orléans. — M. Célestin Lachance, en religion Frère Didace, décédé le 10 mai dernier, à l'âge de 68 ans, dont 2 de profession.

— M. George Thivierge, en religion Frère François d'Assise décédé le 13 juin 1900, âgé de 73 ans, dont 2 de profession dans le Tiers-Ordre.

— Dame Marcelline Lachance, en religion Sœur Ste-Claire, décédée le 1 avril dernier, à l'âge 74 ans, après 2 mois de profession.

Joliette. — Tertiaires décédés dans le dernier mois : Mesdames Lapierre, Jetté, Alexis Massé, Racette.

Sainte-Rose de Laval. — Marie Onésime Hotte, décédée accidentellement le 28 avril dernier, à l'âge de 63 ans, après 6 ans et 5 mois de profession.

Occupée aux soins du ménage, Melle Onésime Hotte demeurait cachée aux regards humains. On ne la voyait que chez elle ou à l'Eglise qu'elle fréquentait souvent. Elle faisait l'édification de ceux qui la voyaient par sa modestie et sa régularité à recevoir les Sacrements. La mort ne l'a pas surprise, car elle avait reçu la Sainte Communion le matin de sa mort. Elle est morte victime de son dévouement pour une nièce malade chez qui elle était allée pour lui donner ses soins.

La Secrétaire

Saint-Hermas. — Delle Améline Dubois, après 16 ans de profession.

Le 30 mai dernier mourait au presbytère de Saint-Hermas, Delle Améline Dubois, âgée de près de 66 ans, et depuis 16 ans, fervente tertiaire de saint François, qu'elle imitait par son esprit de pauvreté et de détachement. Sa vie s'est écoulée dans l'humble condition de servante dans divers presbytères : c'était le type de la fidèle servante, son dévouement était admirable, elle avait vraiment l'esprit de sa vocation. Vivant près de l'Eglise, sa seule distraction était de visiter Notre-Seigneur surtout le matin et le soir quand il était seul, elle le visitait aussi dans la personne de ses membres souffrants.

La dernière journée, avant de prendre le lit, a été pour son bon Jésus : communion, chemin de croix, messe, vêpres, visite au Saint Sacrement. Le soir elle prenait le lit pour ne plus le quitter.

10 longs jours de souffrances, endurés avec patience, achevèrent de la purifier et de lui mériter la récompense céleste. Qu'elle repose en paix !

J. Chs. C. prêtre.

Associé du Chemin de croix perpétuel. — Dame Edmond Cotnoir, née Mathilde Hunault, âgé de 26 ans

R. I. P.